Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU CANTON DE VAUD ET DU CONSEIL DU LÉMAN

Après trois ans et demi d'activité soutenue, le Vaudois Pascal Broulis remet la présidence du Conseil du Léman

Le président du Conseil d'Etat vaudois Pascal Broulis a transmis ce jour à Bourg-en-Bresse la présidence du Conseil du Léman à son homologue Guy Larmanjat, vice-président du Conseil général de l'Ain. Le conseil du Léman est présidé à tour de rôle par un élu de chaque entité (Ain, Haute-Savoie, Valais, Genève et Vaud) pendant deux ans en principe; la présidence vaudoise a été exceptionnellement prolongée jusqu'au printemps 2011, afin de poursuivre les travaux entamés depuis janvier 2008.

Fondé en 1987, le Conseil du Léman (CdL) est une institution désormais bien établie, qui favorise et accompagne le dialogue et les réalisations transfrontalières, contribuant ainsi à trouver concrètement des solutions communes à des enjeux partagés. Annoncée début 2008 avec l'objectif de «jeter des passerelles entre les deux rives du lac», la présidence vaudoise de Pascal Broulis a donné une impulsion nouvelle au CdL. Tout d'abord, la vingtaine de projets en cours ont été passés en revue, évalués puis priorisés en fonction de choix politiques et d'objectifs communs.

Au rang des premières priorités, le schéma de cohérence des transports sur le bassin lémanique a été adopté en juin 2008. Devant l'absence de vision stratégique d'ensemble sur les grands projets liés à la mobilité dans la région, la Commission transports et communication du CdL a dressé un inventaire des dossiers existants et réalisé une analyse prospective des transports sur le bassin lémanique à l'horizon 2020. Les partenaires du CdL ont souhaité pérenniser les travaux réalisés dans ce cadre, et la Commission a mis en place un suivi régulier des projets. En outre, la démarche a été reprise par la Conférence TransJurassienne.

Autre réalisation d'envergure, le CdL a lancé une enquête photographique sur le quotidien des frontaliers dans le bassin lémanique. Ce projet soulignait les réalités d'une région en pleine expansion qui vit, par-delà la frontière, un destin commun. Il

s'inscrivait dans le contexte politique de la votation suisse de février 2009 sur la libre circulation des personnes. Issue de ce travail de commande, l'exposition de photographies et de textes Flux a été présentée tout au long de l'année dans les espaces publics d'une douzaine de villes françaises et suisses autour du Léman. L'exposition a enfin fait l'objet d'une publication sous la forme d'un ouvrage.

Parmi les autres actions, citons notamment l'arrivée sous la présidence vaudoise de la Région Rhône-Alpes au sein du CdL, avecle statut d'observateur. Cette participation ouvre de nouveaux champs de collaboration en terme de projets.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mai 2011

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat vaudois, président du Conseil du Léman, 021 316 20 01